

Agriculture, inégalités et développement régional en Tunisie : une analyse par une grille articulant les cinq formes de capital

Colloque SFER

Montpellier 20-21 Juin 2018

Politiques Agricoles et Alimentaires : Trajectoires et Réformes

NAJEH Ali¹

¹ Docteur en sciences économiques E-mail : alinajeh2002@yahoo.fr

Résumé

En Tunisie, l'agriculture constitue un pilier non seulement pour la sécurité alimentaire de la population, mais aussi et surtout pour la réduction de la pauvreté. Néanmoins, au cours des dernières décennies, ce secteur n'est plus en mesure de tirer le processus de développement socioéconomique dans plusieurs régions : l'exacerbation des inégalités entre le littoral et les régions profondes à vocation agricole est à l'épreuve des faits. Pire encore, cette contribution montre que les inégalités entre l'est et l'ouest devraient persister et même s'accroître dans le cadre d'un scénario du statu quo sous l'effet d'une faible contribution de l'agriculture dans le processus de développement régional. Ce constat se base sur les arguments suivants : i) une accumulation rapide du capital physique et humain dans les régions côtières aux dépens des régions profondes. Ces dernières dénotent un processus d'appauvrissement non seulement de son capital naturel mais surtout de sa main d'œuvre agricole. ii) Cette accumulation capitaliste dans les régions côtières génère une accumulation du capital social dans ces régions. iii) Les circuits de distribution des produits agricoles, à l'état actuel, contribuent à l'enrichissement des mandataires et l'appauvrissement des agriculteurs. iv) La qualité de l'environnement institutionnel n'est pas en mesure d'améliorer la performance du secteur agricole.

Mots clés : Agriculture, inégalités, développement régional, Tunisie.

Agriculture, inequality and regional development in Tunisia: an analysis by a grid articulating the five forms of capital

Abstract

In Tunisia, agriculture is a pillar not only for the food security of the population, but also and especially for the reduction of poverty. Nevertheless, in recent decades, this sector is no longer able to draw the process of socio-economic development in several regions: the exacerbation of inequalities between the coastline and the deep agricultural regions is fact proof. Even worse, this contribution shows that inequality between East and West are likely to persist and even increase under a status quo scenario due to a small contribution of agriculture in the process of regional development. This is based on the following arguments: (i) rapid accumulation of physical and human capital in coastal regions at the expense of deep regions. These last ones denote a process of impoverishment not only of its natural capital but especially of its agricultural labor force. ii) This accumulation of capital in coastal regions generates an accumulation of social capital in these regions. (iii) Current distribution channels for agricultural products contribute to the enrichment of proxies and the impoverishment of farmers. iv) The quality of the institutional environment is not able to improve the performance of the agricultural sector.

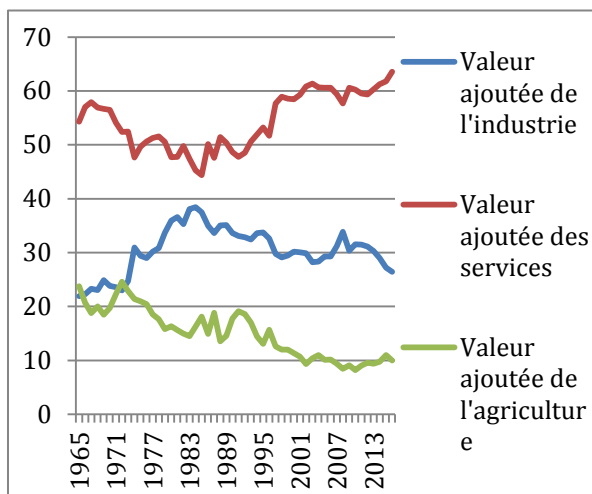
Key words: Regional development, Inequality, Agriculture, Tunisia

Classification JEL : D31, D63, O18, Q18, D5

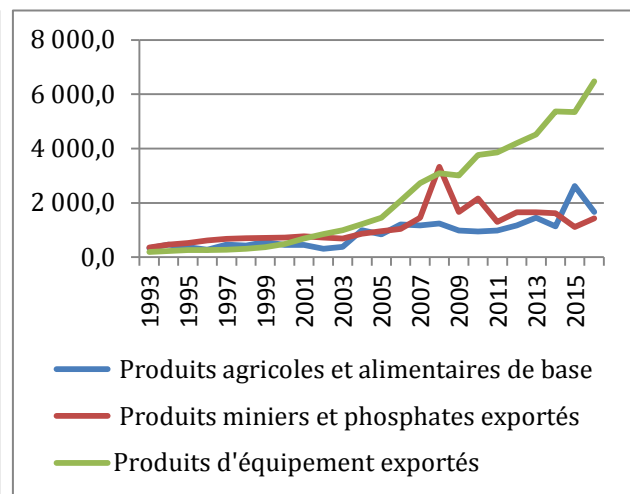
1. Introduction

En Tunisie, malgré le déclin de leur part dans la croissance économique au profit de l'industrie puis du secteur tertiaire (Graphe 1), l'agriculture et ses industries connexes demeurent un pilier non seulement à la sécurité alimentaire de la population, mais aussi et surtout à la réduction de la pauvreté. Une importance que se manifeste par la contribution de ce secteur au PIB qui se situe à l'entour de 10.44 % (Graphe 1), au niveau de sa contribution dans les exportations totales du pays que se situe à l'entour de 13,2% (graphe 2) et au niveau de sa contribution à l'emploi de la population active que se situe autour de 16% (Ministère de l'agriculture, 2016).

Graphe 1 : Evolution de la valeur ajoutée des trois secteurs économiques (% du PIB)



Graphe 2 : Evolution de la valeur des produits exportés (en millions de dinars)



Source : Données de la Banque mondiale.

Source : Institut national de statistique de Tunisie.

Cependant, la contribution de l'agriculture dans la stabilisation des agrégats macroéconomique n'est pas sans occulter des problèmes majeurs dont le plus important est certainement matérialisé par sa faible contribution dans le processus de développement régional (Elloumi, 2013, Najeh, 2015). En effet, la particularité du contexte tunisien réside dans le fait que les régions à vocation agricoles (les premiers producteurs des céréales, des dattes, de l'oléiculture et de l'élevage) sont les mêmes qui occupent les premiers rangs en termes des indicateurs de sous développement (taux de pauvreté, taux de chômage, taux d'analphabétisme...). C'est le cas des gouvernorats de Béja, Jendouba, le Kef, Kasserine, Kairouan, Sidi Bouzid.... Ce paradoxe n'a pas tardé à précipiter ces régions dans une impasse singulièrement marquée par des secousses sociales récurrentes (Najeh, 2015).

Dans un contexte d'incertitude sur l'avenir du modèle de développement socioéconomique tunisien exacerbé par les revendications sociales, il faut reconnaître qu'il n'est pas possible de remédier durablement à ces problèmes par des mesures ponctuelles moyennant les subventions et les allocations dédiées aux jeunes diplômés du fait de leurs lourdes incidences sur le budget de l'Etat et la pénurie croissante des ressources financières. Il est plutôt plus prolifique d'appliquer une approche globale

pour produire un développement égalitaire, équitable et durable. Dans cette perspective, il devient impérieux de réhabiliter le rôle de l'agriculture dans le processus de développement régional sous certaines contraintes exogènes (la lutte contre le changement climatique et les politiques d'intégration régionale et mondiale tirées par la mondialisation...) et endogènes (la pénurie des ressources naturelles, le démentiellement de la politiques de subvention des intrants, la faible productivité...). Nous essayons, par ailleurs, d'élucider la question suivante : quels leviers singuliers voit-on se dégager afin de rendre l'agriculture au service de développement ?

Sur un plan théorique, la logique de la Banque mondiale repose sur l'idée selon laquelle la contribution de l'agriculture dans le processus de développement est déterminée par sa contribution dans la formation de revenu des agriculteurs. Cette dernière est conditionnée par l'amélioration de la performance du secteur agricole en soi (Banque mondiale, 1982, 2008). A l'image de la théorie de croissance néoclassique et la théorie de croissance endogène, le rapport sur le développement dans le monde de 1982 suppose que l'amélioration de la performance de l'agriculture est conditionnée par l'investissement dans le capital physique (irrigation, technologie, crédits..) et le capital humain (formation, vulgarisation...) (Banque mondiale, 1982). Sous l'influence du développement rapide de la théorie néo-institutionnelle, de la théorie du commerce international et la théorie des ressources sociales telles que le capital social (la confiance, les valeurs communes et le tissu associatif), le facteur institutionnel et social deviennent les piliers du développement du secteur agricole (Banque mondiale, 2008). Au total, afin de rendre l'agriculture au service de développement, la grille proposée par la Banque mondiale articule cinq formes de capital : le capital naturel, le capital physique, le capital humain, le capital institutionnel et le capital social.

Notre objectif, dans cette contribution d'ordre économique, est justement d'examiner puis de justifier la faible contribution de l'agriculture tunisienne dans le processus de développement régional. Pour cela, nous essayons, en premier lieu, de construire une grille théorique permettant de comprendre les liens entre agriculture et développement. Ensuite, nous essayons de montrer la faible contribution du secteur agricole dans les efforts de développement régional en Tunisie. Enfin, en se basant sur la grille théorique construite au préalable, nous essayerons d'expliquer les causes de la faible contribution de l'agriculture tunisienne dans le processus de développement régional.

1. Agriculture et développement socioéconomique: une revue de la littérature

Le sous-bassement théorique de plusieurs modèles de développement, axés sur l'industrie et le secteur tertiaire, a enfermé l'agriculture dans une position structurellement inférieure aux autres secteurs (Claquin et Chabane, 2013). Cependant, sous l'impulsion des révisions des définitions classiques de développement entreprises depuis les années 1990 et la crise alimentaire de 2006-2008 causée par la flambée des cours internationaux des produits alimentaires, la réhabilitation du rôle stratégique de l'agriculture dans le processus de développement s'est progressivement imposée à tous. Ce regain d'intérêt, soutenu par le développement théorique rapide de la théorie des ressources sociales, a fini par imposer l'idée selon laquelle les facteurs sociaux (capital institutionnel et social) comptent dans le processus de développement. Dans ce contexte, est-il tout de même essentiel de reléguer au deuxième plan les lectures assez

simplistes des théories classiques et de questionner la littérature contemporaine sur les mécanismes permettant de réhabiliter le rôle de l'agriculture dans le processus de développement.

1.1. Agriculture, capital physique et capital humain

La vision véhiculée par la Banque mondiale, dans une vision holiste, considère que la contribution de l'agriculture dans le processus de développement est déterminée essentiellement par sa contribution dans la formation du revenu agricole (Banque mondiale, 1982; 2008). A l'image de la théorie de croissance économique qui considère que l'amélioration de la performance économique est étroitement déterminée par l'investissement dans le capital physique et humain, l'amélioration de la productivité de l'agriculture dépend aussi de ces deux paramètres. En effet, les néoclassiques mettaient en avant le progrès technique incorporé dans l'investissement physique comme moteur de la croissance agricole. Dans ce sens, Fan et Zhang (2004) montrent l'importance de l'infrastructure dans l'amélioration de la production agricole dans plusieurs régions chinoises. Barrios (2008) montre l'importance de l'investissement dans le capital physique dans l'amélioration de revenu de la population rural. En étudiant l'impact de l'infrastructure routière sur le secteur agricole aux Etats-Unis entre 1981 et 2004, Tong et al., (2013) soulèvent un effet positif qui peut être direct dans des régions ou indirect dans des autres. Mais, l'interrogation sur l'origine de ce progrès technique est restée sans réponse au point que les critiques l'ont qualifié comme « une manne qui tombe du ciel ». C'est également en s'appuyant sur ce rapport d'exogénéité entre la dynamique de croissance et le facteur qui est à la base de son impulsion qui explique l'appellation « croissance exogène » attribuée à cet apport théorique. La théorie de « la croissance endogène » s'inscrit dans le prolongement de cet apport puisque son projet initial est justement la réponse à la question portant sur l'origine de ce progrès technique et donc la formulation d'une explication interne de la dynamique de croissance économique. C'est ainsi que le capital humain incarné par l'ensemble des connaissances, des facultés intellectuelles et de savoir faire matérialisé par des compétences et des qualifications acquises par une fraction du facteur travail qui est désormais considérée comme étant responsable non seulement des découvertes scientifiques mais également de leur adaptation en innovations et ce dans tous les domaines de l'activité de production humaine. C'est d'ailleurs ce qui a conféré un regain d'intérêt pour l'enseignement, l'éducation et la formation d'une manière générale dans les stratégies de croissance mises en œuvre dans les différents pays (Huffman, 2001 ; Huffman et Orazem, 2007).

Dans la même perspective, plusieurs contributions établissent que l'amélioration du revenu agricole est déterminée par les connexions qui peuvent y avoir avec les différents secteurs économiques. Une connexion génératrice des externalités positives telles que les innovations et le transfert technologique. En effet, la forte croissance industrielle, dans le milieu urbain, stimule la demande et la consommation des produits agricoles. Cette demande stimule également la demande de la matière première nécessaire à la production agricole. Ce transfert des inputs et des outputs, génératrice d'une coordination des investissements, est en soi une source de croissance économique expliquée par les effets externes de l'agriculture (Rosenstein-Rodan, 1943 ; Kuznets, 1955 ; Robinson, 1971 ; Cheng Hwa, 1988 ; Murphy et al. 1989).

Les effets externes, appelés également les externalités, générées par l'agriculture et ses industries connexes peuvent générer une chaîne de valeur (Porter, 1985). Cette dernière est appréhendée en examinant les jonctions fonctionnelles en amont et en aval de l'activité agricole en soi. Ceci emprunte les fondements de la notion de causalité réciproque et cumulative et le concept d'économie d'échelle développés par Alfred Marschall (Marshall, 1898, 1914) et la notion d'intégration horizontale et verticale des firmes. L'auteur montrait en quoi la concentration des différentes chaînes de l'activité économique est un pilier de la productivité croissante par la division de travail. En effet, l'économie d'échelle externe repose sur une décomposition du marché en un marché en amont et un marché en aval. Un marché en amont formé par la confrontation de l'offre et la demande de la matière première. Il génère des *backward linkages*. Un marché en aval structuré autour de l'offre et la demande des biens finaux procure des *forward linkage*. Avec, la multiplication des transactions, les liens en amont et en aval se renforcent mutuellement permettant l'extension du marché et du coup une accélération du processus de concentration économique. Le renforcement mutuel entre les deux liens s'effectue par une logique de causalité réciproque ou un feedback positif (Myrdal, 1957; Arthur, 1990). D'un côté, la taille du marché attire des nouveaux investissements. D'un autre côté, l'injection des investissements augmente la taille du marché. Cette chaîne permet un accroissement de la productivité, du marché d'emploi et de la consommation.

1.2. Agriculture et capital social

Cela fait une trentaine d'année que le concept de capital social est à la mode dans le discours sur le développement. Un concept qui plonge ses racines dans des idées et des intuitions encore plus anciennes. Il faut remonter en 1916 pour trouver, dans un livre publié aux Etats-Unis et consacré au rôle que la communauté locale peut jouer dans la gestion des écoles, les origines du capital social. Plus tard, le mérite revient d'abord à des sociologues ensuite à des économistes tels que James Coleman, Robert Putnam et Pierre Bourdieu qui ont établie les liens entre le capital social et la sphère économique. Malgré la littérature immense développée autour de cette forme immatérielle du capital, il est toujours difficile de trouver une définition stable qui convienne à tous. Pour simplifier, nous pouvons caractériser le capital social comme un substrat social caractéristique des communautés. Il regroupe la confiance, les normes, les réseaux permettant de faciliter l'action collective (Knack et Keefer, 1997; Zak et Knack, 2001; Woolcock, 1998, 2001; Narayan, 1999; Woolcock et Narayan, 2000; Putnam, 2001).

Le débat portant sur la position du capital social dans la sphère économique a pris plusieurs sens. En rapport avec le fonctionnement du secteur agricole, les travaux théoriques, basés sur des études de cas, s'accordent à l'unanimité sur le fait que le capital social est un déterminant essentiel de la performance de l'activité agricole. En effet, l'écrémage des études théoriques montre que le capital social est un facteur transversal qui affecte les différentes articulations du secteur agricole (de la production à la consommation en passant par la commercialisation). D'abord, le capital social joue un rôle essentiel dans la gestion des ressources naturelles (Pretty et Ward, 2001; Adger, 2003; Bodin et Crona, 2008; Bouma et al. 2008; Cavalcanti et al., 2013; Kimbrough et Vostroknutov, 2015). Dans l'ordre des idées, Pretty et Ward (2001) montrent que les associations et les groupements non gouvernementale (forestières, agricoles..) réduisent considérablement les coûts de gestion des ressources naturelles. Bouma et al.

(2008) montrent que la confiance facilite l'insertion de la population de plusieurs villages indiens dans le projet de gestion des ressources communes telles que l'eau et la terre. En revanche, s'il y a un enjeu financier (une subvention, des primes..) les motivations pro-sociales s'obscurcissent et les considérations privées dominent les intérêts collectifs. En prenant l'exemple de plusieurs localités brésiliennes, Cavalcanti et al. (2013) montrent que l'intégration de la population dans les réseaux sociaux de ces communautés facilite l'insertion et la coopération des agents dans les programmes environnementaux. Sur la base de plusieurs exemples asiatiques et en Amérique latine, Adger (2003) montre que le capital social, qui encadre les institutions publiques et privées, joue un rôle essentiel dans l'orientation des efforts de lutte contre le changement climatique.

Afin d'augmenter la part des agriculteurs dans la valeur ajoutée de l'agriculture, les économistes ont proposés des nouvelles sources de compétitivité telles que : i) la commercialisation des produits agricoles à travers des circuits courts (Chiffolleau et Prevost, 2012). ii) la valorisation des ressources latentes et les transformées à des ressources spécifiques. iii) l'exploitation des retombés économiques des « systèmes agroalimentaire localisés » (Syal) (Muchnik et al. 2008 ; Boucher et al., 2009). En rupture avec les approches traditionnelles, ces nouvelles stratégies entendent s'appuyer sur des facteurs endogènes imputés à un registre social : il s'agit bel est bien du stock du capital social détenu par la communauté. Dans cette perspective, Gereffi (1999) montre que l'identité et les valeurs communes dans un territoire forment la clé de voute pour la compétitivité des Syal au sein des filières agroalimentaire structurées. La certification et la labellisation des produits agricoles qui s'inscrivent dans une logique de construction territoriale repose essentiellement sur la confiance et l'action collective. Le même constat pour la commercialisation des produits agricoles à travers des circuits courts, elle repose essentiellement sur des valeurs telles que la sympathie, la camaraderie et les rapports sociaux entre les individus et les acteurs qui composent la société. Ces valeurs facilitent, par ailleurs, les transactions commerciales (Arrow, 1972), Ils facilitent la circulation de l'information et ils protègent les contrats informels noués entre les agents économiques.

Le capital social intervient également dans la construction et l'actualisation de l'environnement institutionnel impliqué dans la gouvernance du secteur agricole. Afin de dévoiler la nature de cette relation, nous questionnons les théories de changements institutionnels. Par ailleurs, selon les théories évolutionnistes de changements institutionnels, les nouvelles institutions ne peuvent pas émerger par la simple volonté des agents économiques ni le résultat de leurs interactions. Douglass North, reprend l'hypothèse du *History matter* mais avec des instruments et une lecture nouvelle. En effet, l'analyse du changement institutionnel proposée par North dépasse les frontières de la sphère économique et repose sur un processus évolutionniste combinant des facteurs cognitifs, sociologiques et économiques. Un processus évolutionniste permettant la transformation des règles informelles stockées dans des structures artéfactuelles en formes formelles appelées également stock des valeurs communes d'une société. David Hume introduisait l'idée d'une évolution spontanée des normes (Hume, 1978). Une évolution qui résulte d'une interaction sociale permanente. Pour North, le changement est stimulé tantôt par la non-érgodicité de l'environnement social, tantôt par les imperfections du comportement humain (North, 2005). En effet, afin de comprendre le comportement des individus, D. North rejetait, à l'instar des autres institutionnalistes, l'hypothèse de la rationalité illimitée et mobilisait une interprétation

basée sur les structures mentales des individus. Il déclinait aussi les rudiments de la théorie de connaissance et du comportement développée par Hayek (cité dans l'ouvrage de 2005 à plusieurs reprises). Le changement des institutions repose sur une approche dynamique opérant sur deux échelles. Une première série de transformations opère au niveau des modèles mentaux. Il s'agit de toutes les étapes permettant la transformation d'une règle informelle située dans les structures artéfactuelles à une forme formelle adoptée par la communauté. Ensuite, une série d'interactions entre les joueurs ou les organisations permet de stimuler la demande des nouvelles institutions.

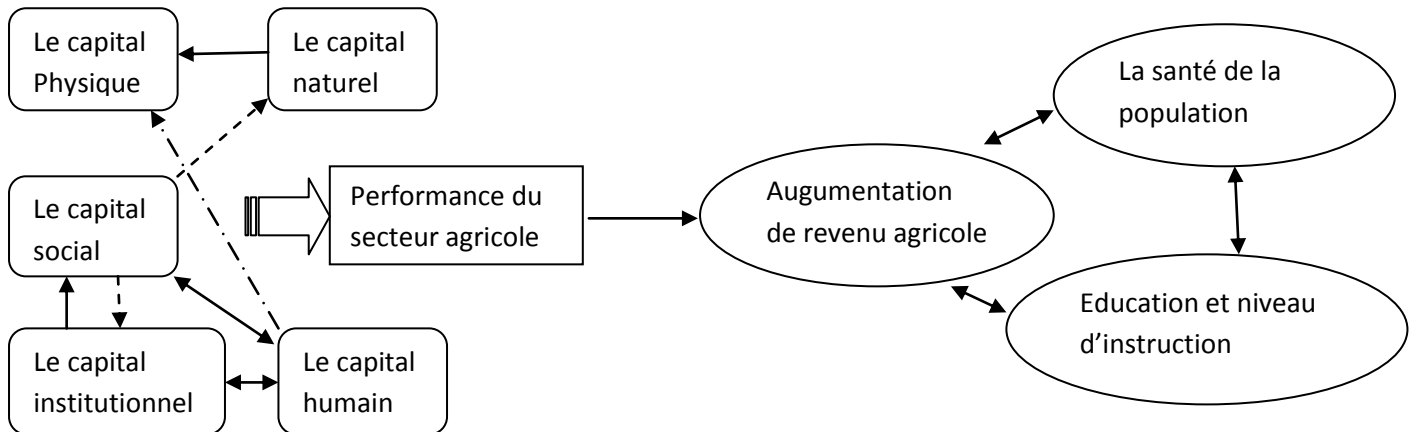
On se rend bien compte, que mis à part les facteurs exogènes qui peuvent provoquer l'actualisation d'une matrice institutionnelle, le stock des valeurs communes et les relations entre les acteurs d'une société contribuent non seulement à l'actualisation de l'environnement institutionnel, mais aussi et surtout à la diffusion de ces règles à travers les réseaux ou tout simplement par les mécanismes de *learning by doing*. C'est essentiellement cette relation entre la sphère formelle et la sphère informelle qui assurent la durabilité d'une matrice institutionnelle.

1.3. Agriculture et facteur institutionnel

Les approches néo-institutionnelles nées de la fin des années 1960 et le début des années 1970 dans les travaux fondateurs de Ronald Coase, d'Herbert Simon, d'Olivier Williamson et de Douglass North, dans une vision holiste, traitent en profondeur les modes de coordination et de régulation entre les opérateurs économiques. Suite à ses rapprochements avec les théories de développement, l'idée essentielle qui a fini par faire son chemin est que le facteur institutionnel conditionne directement les performances des activités économiques, entre autre le secteur agricole (North, 1990, 2005; Sokoloff et Engerman, 2000; Hoff et Stiglitz, 2002, 2005; Acemoglu et Johnson, 2003). Etant donnée la complexité de ses connexions, les forces transcendantes des différents secteurs et les intérêts des nouveaux acteurs en opposition, la mise en place d'une agriculture au service de développement réclame un environnement institutionnel de bonne qualité.

Le levier institutionnel vise essentiellement à promouvoir les investissements dans le secteur agricole. Des institutions destinées à réduire les risques et les coûts de déficience de coordination, les coûts de transaction à différent niveau de la chaîne productive et la protection des droits de propriété. A l'échelle micro-économique, les institutions d'une bonne qualité facilite la commercialisation des produits spécifiques d'un territoire, la canalisation des initiatives individuelles et des partenariats multisectoriels, l'élimination des comportements déviants et la gestion des conflits autour de l'exploitation des ressources naturelles. Dans ce sens, la Banque mondiale souligne que « *Les processus de démocratisation en cours, la participation de la société civile, le poids grandissant de l'agro-industrie, les réformes du management dans le secteur public, la lutte contre la corruption et la décentralisation offrent un grand potentiel d'amélioration de la performance agricole* » (Banque mondiale, 2008). Par ailleurs, les mécanismes institutionnels doivent faire face à trois grands problèmes: « i) Le manque de stabilité macro-économique et politique limite le potentiel de développement du secteur. ii) Les problèmes d'économie politique mènent à des distorsions politiques et à un sous-investissement et de mauvais placements dans l'agriculture. iii) Enfin, les problèmes de ressources et de capacité des Etats peuvent faire échouer la mise en œuvre de l'agenda politique, particulièrement dans les pays à vocation agricole» (Banque mondiale, 2008, p. 321).

Nous pouvons synthétiser cette grille théorique dans le diagramme suivant :



Articulation des différentes formes de capital afin d'améliorer la performance de l'agriculture	Les liens entre les différentes dimensions de développement
---	---

Source : synthèse de l'auteur

3. Agriculture et développement régional dans le cas tunisien: une réalité inconciliable

La région économique du nord ouest² regroupe les gouvernorats de Béja, Jendouba, Siliana et le Kef. Cette région était depuis l'indépendance une région agricole par excellence puisqu'elle est la mieux arrosée et elle détient les terres les plus fertiles. Elle compte 19% de la superficie agricole utile du pays. De surcroit, grâce à ses conditions agro-climatiques et notamment le degré de pluviosité, elle est considérée comme le "château d'eau" de la Tunisie. Ainsi, les potentialités hydriques dont elle dispose ont été progressivement mobilisées grâce à des ouvrages infrastructurels de retenue (barrages). Puis des réseaux de transport des eaux sur de longues distances ont été aménagés pour desservir des zones du Nord Est en quantités d'eau répondant aux trois principaux usages, en l'occurrence la consommation humaine, industrielle et la valorisation agricole dans les périmètres irrigués. En termes de production agricole, le gouvernorat de Béja produit presque 20% de la production nationale de céréales, 18,5% de production nationale des cultures maraichères (ODNO, 2015). La région du nord-est qui regroupe les gouvernorats de Bizerte, Nabeul, Zagouan et le Grand Tunis est caractérisée par une économie diversifiée. L'activité agricole constitue un secteur clé dans les ceintures des grandes villes, alors que le secteur industriel et les services forment un fer de lance de l'économie du milieu urbain. La région du centre ouest couvre

² Administrativement, le territoire tunisien est découpé en 24 gouvernorats qui sont l'équivalent des régions en France. Chaque gouvernorat est dirigé par un gouverneur (équivalent du préfet) et se compose de plusieurs délégations (le territoire tunisien compte 264 délégations). A leur tour, les délégations sont divisées en imadas (la plus petite division administrative) dont le nombre total est estimé à 2073. A ce découpage se superpose un second regroupant les gouvernorats dans de grandes régions appelées les régions économiques. Ce découpage définit 6 grandes régions : 2 au nord, 2 au centre et 2 au sud.

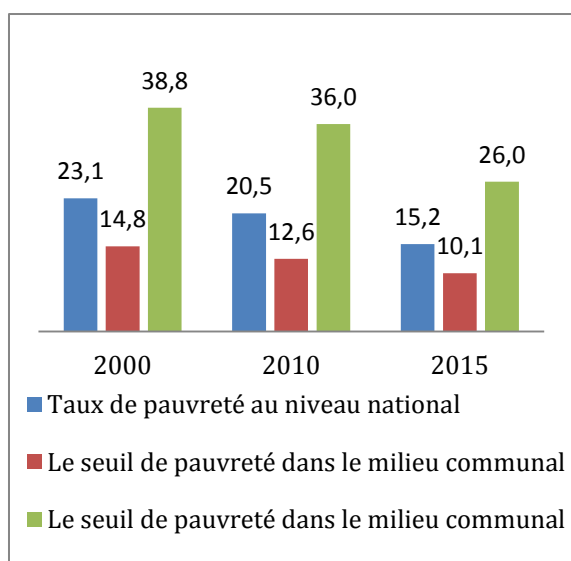
les gouvernorats de Kasserine, Kairouan et Sidi Bouzid. L'économie régionale repose en grande partie sur le secteur agricole plus précisément les cultures maraichères et l'arboriculture et l'élevage surtout ovin. Les trois gouvernorats contribuent assez substantiellement à l'approvisionnement du marché en produits alimentaires (Ministère de l'agriculture, 2013). La région du centre-est regroupe les gouvernorats de Sousse, Monastir, Mehdiya et Sfax. L'économie régionale y repose sur le secteur touristique et l'industrie de textile destinée à l'exportation ainsi que des activités industrielles diversifiées tournées vers le marché local. Cette région accueille également l'infrastructure nécessaire pour la transformation des hydrocarbures. La région de sud-ouest est le premier producteur de ressources naturelles en Tunisie surtout le phosphate dont la production dépasse les 8 millions de tonnes en 2008. Ce qui place la Tunisie au rang des producteurs de phosphate dans le monde. Cette région bénéficie également d'une espèce de fatalité agro-climatique propice à la culture des palmiers dattiers. Cette filière fournit 6,6 % de la production agricole totale selon les chiffres du centre technique des dattes. La région de sud-est couvre les gouvernorats de Médenine, Gabes et Tataouine. L'économie régionale repose sur deux secteurs clés l'agriculture extensive (le pâturage et l'oléiculture) et le tourisme (les grandes stations balnéaires de Djerba et Zarzis sur la côte). Le gouvernorat de Gabes concentre l'infrastructure lourde du groupe chimique tunisien, alors que celui de Tataouine reste le premier producteur de pétrole même si l'épuisement des gisements traditionnels et la difficulté d'explorer de nouvelles potentialités érode de plus en plus l'importance de cette activité. Et elle contribue à concurrence de 16 % dans la valeur totale des exploitations agricoles en Tunisie.

En termes de développement socioéconomique, la traversée de la Tunisie, de la capitale au sud en passant par les régions centrales, montre deux paysages diamétralement opposés. Dans le rayon de l'agglomération tunisoise, les sièges des grandes entreprises, une infrastructure routière assez valable et une extension urbaine marquante témoignent de la dynamique économique et fait même apparaître dans quelques zones des indices de véritable montée de la prospérité. À quelques dizaines de kilomètres de la capitale et en suivant l'axe routier rapide côtier, les villes côtières de Hammamet, Nabeul, Sousse accaparent la grande part de l'infrastructure touristique, aiguillon significatif de l'économie tunisienne. Plus au sud, les gouvernorats côtiers de Sfax et Gabes concentrent quant à eux les investissements lourds dans les domaines de l'industrie chimique et pétrolière. De l'autre côté, vers l'ouest, en prenant la route nationale desservant les gouvernorats de l'intérieur du pays, un changement de cap est nettement perceptible. Parcourir les courtes distances entre les villes et les petits villages ruraux nécessitent des heures faute d'une infrastructure routière de qualité. Des marchands ambulants dont des femmes installés aux bords de la route offrent des services aux passagers. Un paysage parsemé par des hommes tantôt pratiquant des activités agricoles tantôt entassés dans les cafés. Quant au contexte naturel, il est aride et semi-aride et ne se prête à des activités d'élevage et quelques activités agricoles de cultures saisonnières. Ce paysage est caractéristique de Kairouan, Sidi-Bouzid, Gafsa vers le sud-ouest ou l'arrière-pays de Sfax, Gabes, Médenine et Tataouine en direction du sud-est. Un cadre géographique qui reflète un besoin cruel en termes d'infrastructures diverses, une pauvreté considérable, un taux de chômage au plus haut et un taux d'instruction au plus bas par rapport à la moyenne nationale. En outre, le contraste entre les régions de la "Tunisie profonde" et les régions littorales est général. Ainsi, alors que le taux de chômage est de l'ordre de 28,3 %, que le taux de pauvreté s'élève à 17,5% et que le taux d'analphabétisme dépasse les 33,9 % dans les gouvernorats intérieurs,

dans les gouvernorats côtiers, ces taux sont respectivement de 13 %, 3,75 % et 12 % en 2012. Si l'on prend l'indice de pauvreté en particulier, sa valeur oscille entre une valeur minimale de l'ordre de 4.6 % (caractéristique des régions côtières) et une valeur maximale de 27.5 % (caractéristique des régions profondes): soit une différence de 23 points. En matière de taux d'analphabétisme les inégalités sont flagrantes. En effet, la moyenne de cet indicateur dans les gouvernorats profonds s'élève à 31.3 % (Kassrine 32.8 %, Jendouba 33.9 %, Sidi-Bouzyd 30.2 %) contre une moyenne de 10.4 % dans les gouvernorats côtiers. D'une manière générale, les déséquilibres socio-économiques ont été clairement étayés par le calcul d'un indice de développement régional. Ceci montre clairement le décalage en termes de développement entre le littoral et le reste du pays (Ministère de Développement Régional et de la Planification, 2012).

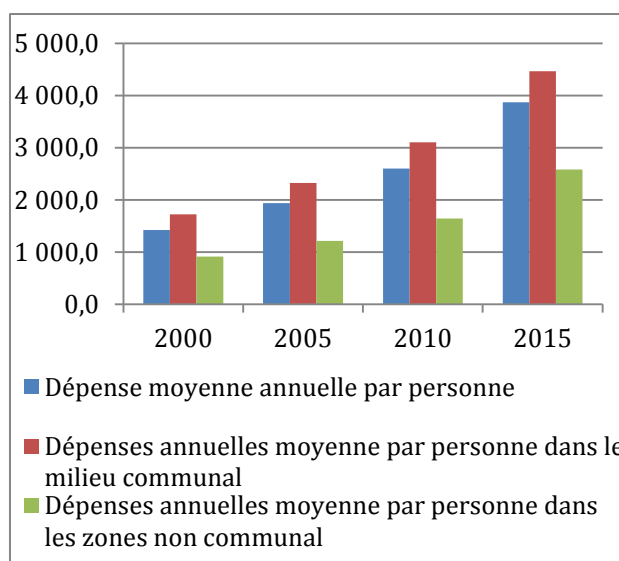
Afin d'approcher autant que possible les inégalités interrégionales, on pousse l'analyse des disparités à un degré de prendre en compte les inégalités intra-régionales. L'absence de statistiques régionales (échelle du gouvernorat) et encore moins locales (échelle de la délégation) crédibles et fiables nous a conduit à entreprendre une tentative d'évaluation du niveau de développement entre le milieu communal et non communal sur la base d'un indice de pauvreté et le niveau de dépense par tête. Là encore une fois les chiffres révèlent des disparités énormes entre le milieu communal et le milieu non communal qui composent le territoire (Graphe 3 et graphe 4).

Graphe 3 : Evolution du taux de pauvreté en %



Source : Institut national de statistique de Tunisie

Graphe 4 : Evolution des dépenses par tête en Dinars tunisien.



Source : Institut national de statistique de Tunisie

Cette analyse permet d'établir clairement les points suivants: D'abord, une spécialisation de l'économie régionale des gouvernorats profonds en grande partie dans les activités agricoles et la production des ressources naturelles en rapport avec des potentialités dont ils sont nantis contre une diversification de l'économie des régions côtières. Ensuite, les gouvernorats profonds se contentent de la production alors que la transformation et la commercialisation se fait essentiellement dans les gouvernorats

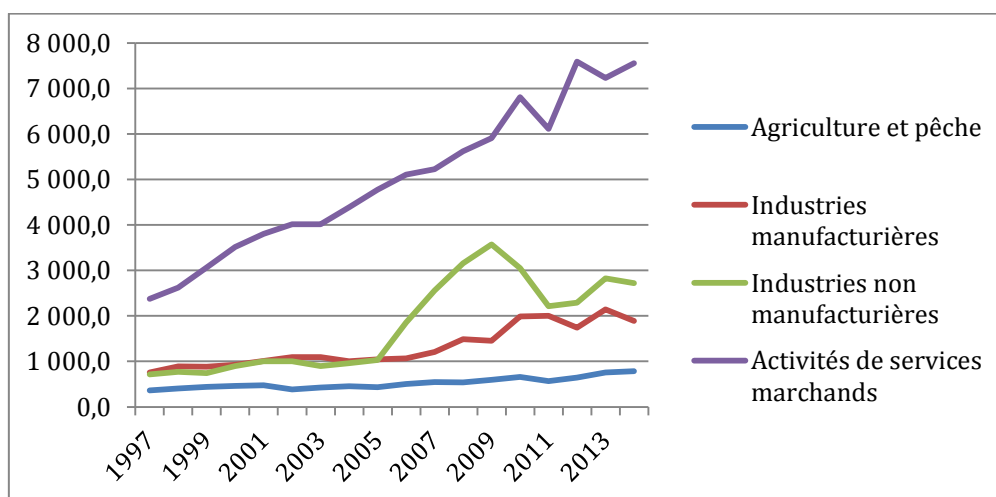
côtiers. Ce qui les prive de toute la chaîne des valeurs ajoutées qui associe investissement, création d'emplois et donc distribution de revenus et enfin création de richesses. En plus, les sièges des grandes entreprises de transformation se localisent dans les grandes villes telles que Tunis, Sfax et Gabes. Autant de faits dont la conjonction permet de dynamiser l'économie des gouvernorats côtiers au détriment des zones de production de ressources naturelles et de produits alimentaires. Nous pouvons déduire également que l'agriculture n'a pas été en mesure d'assurer le sort de la population essentiellement rurale dans les régions profondes. Dans ce qui suit, en appliquant la grille théorique construite d'expliquer la faible contribution de l'agriculture dans le processus de développement régional.

4. Agriculture et développement régional dans le contexte tunisien : les sources de blocage

4.1. Agriculture et capital naturel et physique

En termes de répartition des ressources naturelles, le trait marquant est un déséquilibre nord-sud. D'un point de vue structurel, les deux régions n'étaient pas équitablement dotées en ressources naturelles. D'un côté, un espace nordique étalé sur des terres fertiles, disposant de grandes réserves hydriques et d'un savoir-faire agricole lui permettant d'être un espace agricole de premier rang. A l'opposé, le sud composé de terres arides et semi-arides était un domaine tribal dont l'économie régionale était basée essentiellement sur l'élevage pour les nomades qui se déplacent sur de vastes espaces et quelques activités agricoles sédentaires (les oasis, l'olivieraie...) pour les semi-nomades³. Concernant l'accumulation du capital physique, comparé au autre secteur économique, l'agriculture enregistre la plus faible accumulation de son capital physique (graphe 5)

Graphe 5: Formation Brute de Capital Fixe par secteur d'activité (Prix courants en million de dinars)

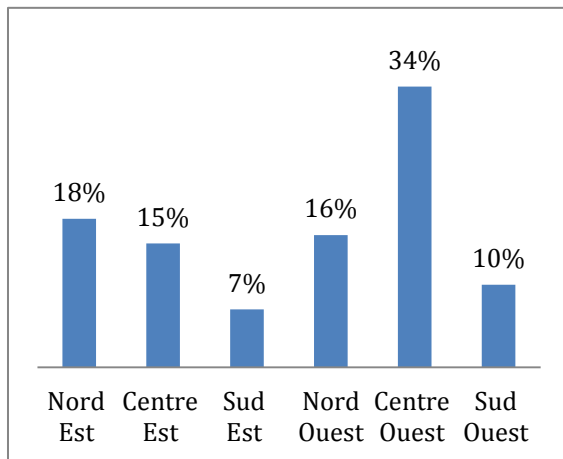


Source : Institut national de statistique de Tunisie

³ Pour plus de détail, il suffit de voir la section 3

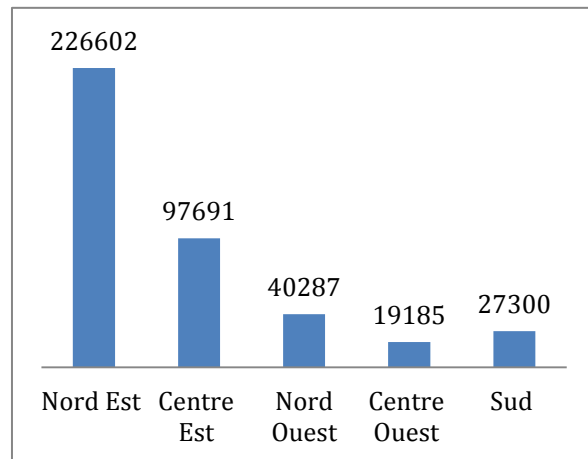
La décomposition des investissements agricoles selon les régions économiques est révélatrice d'une concentration des investissements dans les régions profondes. Le graphe 6 illustre parfaitement cet état des faits. Ainsi, la part des trois régions ouest dépasse les 50% en moyenne. A lui seul, le centre-ouest accapare 35% de ces investissements. Les trois autres régions de littoral, le nord, le centre et le sud ne totalisent que 35 %.

Graphe 6: Répartition géographique des investissements agricoles approuvés (en %)



Source : ONAGRI/ 2017

Graphe 7: Valeur ajoutée nette des exploitations par régions en DT



Source : Ministère de l'agriculture, AFD (2015)

En revanche, si on opte pour une décomposition de ces mêmes investissements selon la valeur ajoutée dégagée, le constat est autrement plus nuancé. En effet, en termes de performance économique des exploitations la situation montre une faible performance des exploitations situées dans les régions ouest contre une bonne performance des exploitations situées dans le littoral. En effet, le graphe 7 montre que la valeur ajoutée récoltée dans les exploitations situées dans les gouvernorats profonds est nettement inférieure à la moyenne des gouvernorats côtiers (elle ne dépasse pas le 50000 DT). En revanche, la valeur ajoutée des exploitations dans les régions du littoral est nettement plus élevée.

4.2. Agriculture et capital humain

Une analyse minutieuse des données à l'échelle régionale montre que les gouvernorats retardataires à vocation agricole restent défavorisés en matière de disponibilité que de la qualité du capital humain. En réalité, le déséquilibre en termes de disponibilité de la main d'œuvre entre le littoral et le reste du pays n'est pas récent. Avec du recul, depuis l'ère coloniale, sous l'effet de la rudesse de conditions climatiques et la modicité des ressources naturelles d'un côté, et la stratégie industrielle coloniale d'un autre côté (une mainmise sur les zones potentiellement favorables), il se développait, très tôt, des flux migratoires du sud vers le centre et des deux en direction du nord. Ce phénomène de boule de neige, accélérée par l'avancement des forces de l'axe issues de la frontière libyenne pendant la première et la deuxième guerre mondiale, avait pour but

de combler le déficit de la main-d'œuvre dans les nouvelles firmes agricoles nouvellement implantées par les colons. Ce fut le début de l'accentuation du décalage au niveau de disponibilité de main d'œuvre entre ces espaces.

La réallocation des ressources produites par le secteur agricole vers le financement des grands projets dans le secteur industriel au cours de l'expérience socialiste a nettement affecté le revenu des agriculteurs. Par ailleurs, Le modèle des coopératives sensé contribuer à l'amélioration du niveau de vie des paysans pauvres était devenu un facteur d'approfondissement de leur appauvrissement ainsi que leur marginalisation. L'échec de la collectivisation a déclenché une deuxième vague migratoire vers les pôles de croissance localisés sur le littoral. L'exode rural, au cours des dernières décennies, est une conséquence inéluctable du mal développement des régions profondes. En effet, en termes de disponibilité, les taux de chômage exorbitant dans les gouvernorats profonds et la concentration des investissements privés dans le littoral ont influencé les flux migratoires de la main-d'œuvre. En effet, la localisation des activités industrielles fortement utilisatrices de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée a provoqué non seulement sa forte concentration tout au long des régions côtières mais aussi l'appauvrissement des régions profondes de son capital humain. Par ailleurs, les soldes migratoires du district de Tunis et du centre est s'est établi respectivement à + 62.9 et +4.6 milles entre Mai 2011 et Mai 2012. Par contre, dans la même période, le solde migratoire du Nord Ouest et du Centre Ouest s'est établie respectivement à -28.2 mille et -27.6 milles selon les statistiques de l'INS. En termes de qualité du capital humain, les résultats de l'enquête sur la structure des exploitations montre que les gouvernorats à vocation agricole, essentiellement les gouvernorats profonds, enregistrent le plus faible niveau d'instruction ou le niveau d'analphabétisme le plus élevé. C'est le cas des gouvernorats de Kairouan, Gafsa, Tataouine, Sidi Bouzid (Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques, 2006). Ce phénomène de manque récurrent de main d'œuvre agricole dans l'agriculture tunisienne, particulièrement, dans les régions retardataires est un véritable problème qui sape l'épanouissement d'une agriculture au service d'un projet de développement.

4.3. Agriculture, circuit de distribution et capital social

La concentration-agglomération de la population, des activités économiques et de l'industrie agroalimentaire dans un triangle formé par la zone métropolitaine autour de la capitale, le Nord Est et le Centre Est (Tizaoui, 2017) nécessite un drainage des produits agricoles vers les zones industrielles. Cette concentration industrielle va de pair avec une concentration des autres services (logistique, financier, administratif) nécessaires à l'activité industrielle⁴. Cette géographie industrielle génère des chaînes de valeur biaisées en faveur des régions côtières. En Tunisie, les circuits de commercialisation des produits agricoles sont réagis par la loi n°94-86 du 23 juillet 1994. Ces circuits englobent les marchés de production, les marchés de gros et les marchés de distribution au détail. L'acheminement des produits agricoles du producteur au consommateur peut emprunter des circuits courts formés par les producteurs, les intermédiaires avant d'arriver aux consommateurs ou des circuits longs formés par les producteurs, les marchés de gros régional ou les marchés de gros national, les vendeurs en détails avant de finir chez les consommateurs. Etant donnée la forte concentration de

⁴<http://www.tunisieindex.com/annuaire-entreprises/agriculture-agro-alimentaire-1/>

la population et de l'industrie agro-alimentaire dans les régions du littoral, la grande part des produits agricoles sont acheminées vers ces régions. Elle emprunte, du coup, un circuit long avant d'arriver aux consommateurs. La taille de chaque circuit fait augmenter l'écart entre les prix à la production et le prix de vente en détails. Le tableau 1 illustre cette variation des prix. En effet, le tableau soulève une augmentation qui varie de 12% jusqu'au 78% pour les dattes à titre d'exemple. Une augmentation qui profite essentiellement aux différents intervenants des circuits de distribution sauf le producteur ou l'agriculteur.

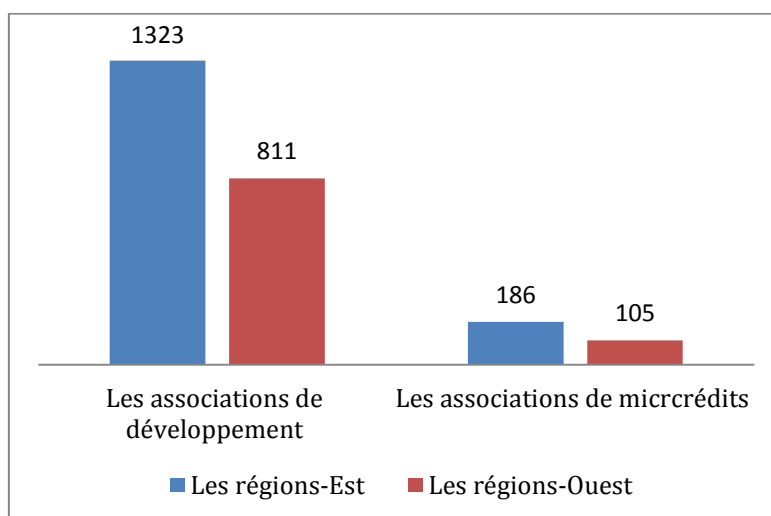
Tableau 1 : Variation de prix de certains produits agricole entre la production et la commercialisation en DT/Tonne

	Prix à la production	Prix dans les marchés régionaux	Prix dans les marchés de gros national	Variation de prix entre production et commercialisation
Légumes				
Pomme de terre	526	671	800	+ 52 %
Oignon	556	676	800	+ 43 %
Tomates	261	532	400	+ 53 %
Piment vert	711	1021	800	+ 12 %
Fruits				
Pêche	700	1069	1000	+ 42%
Dattes	2238	2248	4000	+ 78%
Raisin de table	771	1043	1000	+ 29%
Viande				
Viande rouge	5500		7800	+ 41%

Source : Ministère de l'agriculture (2015) avec calcul de l'auteur.

L'augmentation des coûts de transaction est certainement le premier résultat des ces circuits de distribution. Mais ce n'est pas tous, puisque la localisation géographique des différents opérateurs de ces circuits dans les régions côtières va de pair avec une concentration du capital social dans ces régions. L'analyse des résultats fournis par l'enquête sur la structure des exploitations sur le lieu de résidence des exploitants montre que les propriétaires des grandes exploitations résident essentiellement dans le milieu communal situé dans l'agglomération tunisoise et les régions côtières (Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques, 2006). Une concentration génératrice d'une accumulation non seulement du capital physique mais aussi et surtout du capital social tels que la confiance, les valeurs sociales et du réseau associatif. L'analyse de la répartition spatiale des associations illustre ce constat. Le graphique 4 montre une forte concentration des ces organisations dans les régions côtières. Le même constat est observé si on pondère le nombre des associations par la taille de la population dans chaque région. C'est le cas des associations impliquées directement dans le processus de développement et les associations de mirco-crédits (Graphe 8).

Grphe 8 : Répartition spatiale des associations de développement et de microcrédits en 2017.

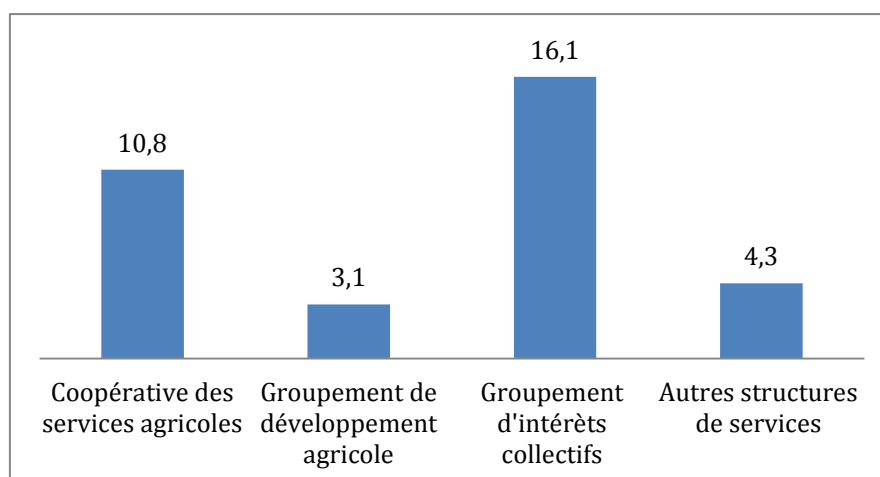


Source : Centre d'information, de formation d'Etudes et de Documentation sur les associations (2017).

4.4. Gouvernance, environnement institutionnel et agriculture

En Tunisie, la gestion du secteur agricole est assurée par plusieurs organisations. En effet, il existe 201 coopératives de service agricole, plus de 3.000 Groupements d'intérêt collectif (GIC - qui s'occupent principalement de l'eau), 171 Groupements de développement de l'agriculture et de la pêche (GDAP), 7 associations interprofessionnelles et l'Union tunisienne de l'agriculture et de la Pêche (l'UTAP) (Banque mondiale, 2006). Une lecture minutieuse des résultats de plusieurs études portant sur le fonctionnement de ces organisations soulèvent plusieurs faiblesses. En effet, l'enquête menée par le ministère de l'agriculture et l'AFD montre que 21% des GDA sont non fonctionnels. 31% des GDA exerce une activité à un champ limité (AFD, 2014). L'enquête sur la structure d'exploitation montre quant à elle une faible intervention de ces organisations auprès des agriculteurs (graphe 9). Quant à la proportion d'exploitants ayant bénéficiée des services agricoles des coopératives, elle ne dépasse pas en moyenne le seuil de 11%.

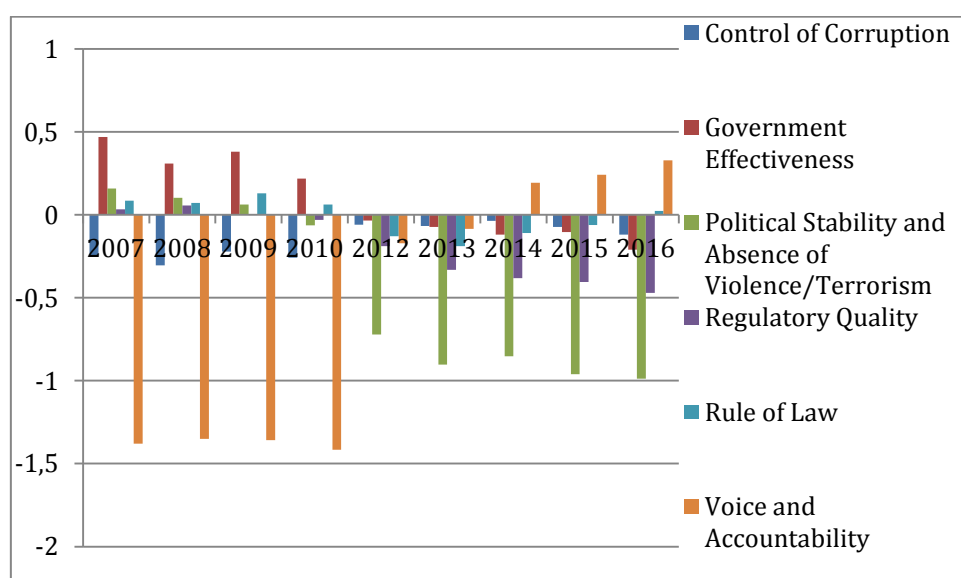
Graphe 9: Proportion d'exploitants ayant bénéficié des services agricoles (en%)



Source : Enquête sur la structure des exploitations, ministère de l'Agriculture et des ressources hydrauliques (2006).

Les résultats de l'enquête menée par l'AFD et visant à dévoiler la nature de la relation entre les exploitants, d'un côté, et les organisations impliquées dans la gestion du secteur agricole de l'autre, montrent que bien peu d'agriculteurs sont connectés à leur environnement institutionnel (Ministère de l'agriculture et AFD, 2015, page, 24). Concernant la formation de ces organisations, elles forment une cristallisation d'une politique qui s'applique sur tout le territoire sans aucune prise en considération de la spécificité du local. A l'échelle nationale, le secteur agricole est pénalisé par la mauvaise qualité de l'environnement institutionnel. En effet, les indicateurs de gouvernance publiés par la Banque mondiale enregistrent des valeurs négatives voir positives dans certains cas, mais ils demeurent avec un faible score (graphe 10).

Graphe 10: Evolution des indicateurs de gouvernance entre 2007 et 2016.



Source : Données de la Banque mondiale

5. Conclusion

En Tunisie, les politiques de développement ont accordés, au secteur agricole, une place de choix dans le processus de développement régional. Ces politiques économiques ont permis de réaliser des résultats positifs. C'est le cas des performances atteintes tout au long de la seconde décennie d'indépendance (les années soixante dix), c'est aussi le cas des deux dernières décennies durant lesquelles le taux de croissance avoisine en moyenne les 5%. Mais cette avancée économique globale n'est pas sans occulter des problèmes majeurs dont le plus important est certainement matérialisé par les inégalités interrégionales qui ont fini par dessiner une fracture béante entre la zone du littoral jugée privilégiée et celle de l'intérieur qui a toutes les caractéristiques d'être "laissée pour compte" (Najeh, 2015).

La particularité du contexte tunisien réside dans le fait que les régions à vocation agricoles (les premiers producteurs des céréales, des dattes, de l'oléiculture et de l'élevage) sont les mêmes qui occupent les premiers rangs en termes des indicateurs de sous développement (taux de pauvreté, taux de chômage, taux d'analphabétisme...). C'est le cas des gouvernorats de Béja, Jendouba, le Kef, Kasserine, Kairouan, Sidi Bouzid.... Notre objectif est de montrer puis expliquer la faible contribution de l'agriculture dans le processus de développement régional par une grille théorique articulant les cinq formes de capital (le capital naturel, le capital physique, le capital humain, le capital institutionnel et le capital social).

Notre analyse montre que les inégalités entre la Tunisie littorale et la Tunisie profonde devraient persister et même s'accroître dans le cadre d'un scénario du statu quo caractérisé par une faible contribution du secteur agricole dans le processus de développement régional. Ce constat est expliqué par la faible performance des exploitations agricoles dans les régions retardataires d'un côté, et la mauvaise qualité des circuits de distributions des produits agricoles, de l'autre. Notre contribution montre que cette faible performance est expliquée essentiellement par: i) une accumulation rapide du capital physique et humain dans les régions côtières aux dépens des régions profondes. Ces dernières dénotent un processus d'appauvrissement non seulement en infrastructure mais surtout en facteurs de production (capital physique et humain). ii) Les circuits de distribution des produits agricoles, à l'état actuelle, contribuent à l'enrichissement des mandataires et l'appauvrissement des agriculteurs. iii) L'accumulation du capital physique et humain dans les régions côtières couplé aux défaillances des circuits de distribution conduisent à une accumulation du capital immatériel sous forme de capital social. iv) La matrice institutionnelle de gouvernance du secteur agricole n'est pas en mesure d'améliorer la performance du secteur agricole. Ces facteurs sapent le projet d'une agriculture au service de développement des régions retardataires et concourent, de facto, à l'amenuisement de ses chances de s'inscrire dans une logique de convergence lui permettant de rattraper les zones qui la devancent.

Un succès futur de l'agriculture tunisienne pourrait être hypothéqué par la raréfaction croissante des ressources, les risques accrus liés aux changements climatiques, le prix élevé de l'énergie, la fluctuation des prix des inputs, la compétition entre alimentaire et biocarburants et le sous-investissement dans les progrès techniques. En revanche, l'intégration de l'agriculture, surtout familiale, dans le cadre

d'un développement territorialisé pourrait améliorer la contribution de l'agriculture dans le niveau de vie des agriculteurs. En prenant en compte l'agriculture comme une ressource à valoriser, il va falloir entretenir les circuits de commercialisation et l'accès aux marchés. Ceci passe par la mise en place des circuits de distributions courtes et la valorisation des produits de terroir reposant sur les signaux de qualité. Ces voies permettent non seulement de réduire les coûts de transaction mais aussi et surtout d'entretenir le stock de capital social tel que la confiance et les bonnes pratiques. Le basculement vers une approche territoriale de développement nécessite une révision des modes de gouvernance horizontales et verticales. Dans cette perspective, il va falloir laisser une marge d'autonomie pour les acteurs locaux afin de choisir les institutions et les organisations adéquates avec les spécificités de chaque région.

Bibliographie

Acemoglu D., et Johnson S., (2003). Unbundling Institutions. NBER Working Paper N° 9934.

Adger W. N. (2003) Social Capital, Collective Action, and Adaptation to Climate Change. *Economic Geography*, Vol. 79, No. 4 (Oct., 2003), pp. 387-404.

Agence Française de développement (2014). Enjeux socio-économiques du développement agricole en Tunisie. Disponible sur le lien : <http://www.dun-eumena.com/reagri/upload/files/presentations/RE&Agri%202014%20-%20Enjeux%20socio-%C3%A9conomiques%20du%20d%C3%A9veloppement%20agricole%20en%20Tunisie%20-%20le%20GRIX.pdf>

Angeon V., (2008). L'explicitation du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2008/2 (juin), p. 237-250.

Angeon V., Callois J. M., (2006). Capital social et dynamiques de développement territorial: l'exemple de deux territoires ruraux français, *Espaces et sociétés* 2006/1 (n° 124-125), p. 55-71.

Banque mondiale (1982). Tendances du développement international, agriculture et développement économique et indicateur de développement dans le monde. Rapport sur le développement dans le monde. <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/680161468336317883/pdf/108870WBAROFRENCH0Box35453B01PUBLIC1.pdf>

Banque Mondiale (2008). L'agriculture au service du développement. Rapport sur le développement dans le monde. <http://web.worldbanque.org>

Banque mondiale (2006) Eau, Environnement, Développement social et rural Région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Tunisie Examen de la politique agricole (2006). Disponible sur le site : <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/859801468311666757/pdf/352390FRENCH0P0890470Main0Report.pdf>

Barrios Erniel B. (2008) Infrastructure and rural development: Household perceptions on rural development. *Progress in Planning* 70 (2008). Pages 1–44.

Bécher, R, Ounalli, N, et Sghaier, M. (2011). L'inégalité territoriale dans le Sud-est Tunisien : une mise en évidence à travers l'analyse des indicateurs régionaux de développement. *Canadian Journal of Régional Science / Revue canadienne des sciences régionales*. N°34. Pages 61-68.

Belhedi A. (1994). L'inégal développement régional en Tunisie accumulation spatiale et littoralisation. La Tunisie, Une dynamique de mutation. Cahiers de l méditerranée, n° 49, décembre 1994. Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine. Nice, page 133-149.

Beugelsdijk S., et Schaik T.V., (2005). Social capital and growth in European regions: an empirical test. *European Journal of Political Economy* Vol. 21 (2005) 301 – 324.

Binswanger Hans P., Khandker Shahidur R. et Rosenzweig Mark R., (1993). How infrastructure and financial institutions affect agricultural output and investment in India. *Journal of Development Economics* 41 (1993) 337-366.

Bodin O., et Crona B. I. (2008). Management of Natural Resources at the Community Level: Exploring the Role of Social Capital and Leadership in a Rural Fishing Community. *World Development* Vol. 36, No. 12, pp. 2763–2779, 2008.

Bouma J. Bulte E., et Soest D.V. (2008) Trust and cooperation: Social capital and community resource management. *Journal of Environmental Economics and Management* 56 (2008) 155– 166

Boucher F., et al., (2009) Chapitre 15. Agro-industrie rurale et lutte contre la pauvreté au Pérou : les systèmes agroalimentaires localisés contribuent-ils au renforcement des « capacités » ? », in Guillaume Duteurtre et al., L'élevage, richesse des pauvres, Editions Quæ « Update Sciences & Technologies », 2009, p. 221-238

Bourdieu P., (1980). Le capital social : notes provisoires, Actes de la recherche en sciences sociales, n° 31.

Cavalcanti C., Engel S., et Leibbrandt A., (2013). Social integration, participation, and community resource management. *Journal of Environmental Economics and Management* 65 (2013) 262–276.

Cheng Hwa, (1988). The Contribution of Agriculture to Economic Growth: Some Empirical Evidence. *World Development*. Vol. 16. No. 11. pp. 1319-1339.

Chiffolleau Y., et Prevost B. (2012). Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Noréis* [En ligne], 224 | 2012.

Claquin P. et Chabane M., (2013). L'agriculture au cœur des stratégies de développement. Document de travail, centre d'études et de prospective, n°8, septembre 2008.

Coleman J.-S., (1988). Social capital in the creation of human capital, *American journal of sociology*, vol. 94, p. S95-S120.

Durlauf N., (2002). On the Empirics of Social Capital Source. *The Economic Journal*, Vol. 112, No. 483, Features (Nov., 2002), p. F459-F479.

Elloumi M. (2013). Trois ans après : retour sur les origines rurales de la révolution tunisienne », *Confluences Méditerranée*, 2013/4 N° 87, page. 193-203.

- Fan S. et ,Zhang X., (2004) Infrastructure and regional economic development in rural China. *China Economic Review*. Volume 15, Issue 2, 2004, Pages 203-214
- Gereffi G., (1999) A commodity chains framework for analysing global industries. Disponible sur le site: <https://www.ids.ac.uk/IDS/global/Conf/pdfs/gereffi.pdf>
- Hadjou L., (2009). Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales, Développement durable et territoires [En ligne], Varia (2004-2010).
- Helliwell J. F., et Putnam R., (1995). Economic Growth and Social Capital in Italy. *Eastern Economic Journal*, 1995, 21, 3, p. 295.
- Hirschman A.O. (1986). *Vers une économie politique élargie*, Édition de minuit.
- Hoff K., and Stiglitz J., (2002). After The Big Bang ? Obstacles To The Emergence of The Rule of Law In Post-Communist Societies. NBER Working Paper N°9282.
- Hoff K. and Stiglitz J. E., (2005). The Creation of the Rule of Law and The Legitimacy Of Property Rights: The Political and Economic Consequences Of a Corrupt Privatization. NBER Working Paper 11772.
- Huffman W. E. (2001). Human capital: Education and agriculture. *Handbook of Agricultural Economics*. Volume 1, Part A, 2001, Pages 333-381
- Huffman W. E. et Orazem Peter F. , (2007) Agriculture and Human Capital in Economic Growth: Farmers, Schooling and Nutrition. *Handbook of Agricultural Economics Volume 3*, 2007, Pages 2281-2341.
- Knack S., et Keefer P., (1997). Does Social Capital Have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation. *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 112, No. 4 (Nov., 1997), p. 1251-1288.
- Kimbrough A. O. et Vostroknutov A. (2015) The social and ecological determinants of common pool resource sustainability. *Journal of Environmental Economics and Management* 72 (2015)38-53.
- Kuznets S., (1955). Economic Growth and Income Inequality. *The American Economic Review*, Vol. 45, No. 1 (Mar., 1955), page 1-28.
- La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer, A. et Vishny R., (1996). Trust in large organizations. NBER Working paper 5864.
- Lyer S., Kitson M., et Toh B., (2005). Social capital, economic growth and regional development. *Regional Studies*, 39:8, p.1015-1040.
- Ministère de l'agriculture des ressources hydrauliques et de la pêche (2016). Programme quinquennal de développement 2016-2020. Disponible sur le site : <http://www.onagri.nat.tn/uploads/divers/Rapport%20du%20plan.pdf>
- Ministère de l'agriculture des ressources hydrauliques et de la pêche et FAD (2015). Etude de reformulation concertée du Programme de mise à niveau des exploitations

agricoles en Tunisie. Disponible sur le site : http://www.onagri.nat.tn/uploads/Etudes/Rapport-L4-MANAGRI-Tunisie_L4-Annexes_VDef_05-10-2015.pdf

Ministère de l'agriculture des ressources hydrauliques et de la pêche (2015). Annuaire des statistiques agricoles (2015). Disponible sur le lien : <http://www.onagri.nat.tn/uploads/statistiques/annuaire-stat-2015.pdf>

Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques (2006). Enquête sur les structures des exploitations 2004-2005. Disponible sur le lien : http://www.fao.org/fileadmin/templates/ess/ess_test_folder/World_Census_Agriculture/Country_info_2000/Reports_2/TUN_FRE_REP_2005.pdf

Mollard A., Pecqueur B., Moalla M., (2001). Offre de produits et services territorialisés et approche lancastérienne de la demande de biens combinés, the third congress on proximity « new growth and territories », paris dec. 13-14th 2001, university of paris south&institut national de la recherche agronomique.

Muchnik J., Cañada J.S. et Salcido G.T. (2008). Systèmes agroalimentaires localisés : état des recherches et perspectives. Cahiers Agricultures vol. 17, n° 6, 2008.

Murphey K.M., Shleifer A., et Vishny R.W. (1989). Industrialization and the Big Push. The journal of Political Economy, Volume 97, Issue 5, pp. 1003-1026.

Najeh A., (2015) Aux sources des disparités géographiques en Tunisie : la contribution du modèle de développement socio-économique, de la croissance économique et du facteur institutionnel. Economies et finances. Université Montpellier, 2015

Narayan D. (1999). Bonds and Bridges : Social Capital and Poverty. Policy Research Working Paper 2167. The World Bank Poverty Reduction and Economic Management Network. Poverty Division 1999. Disponible sur le site: http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/1999/10/07/000094946_9909231154006/Rendered/PDF/multi_page.pdf

North D., (1990). Institutions, Institutional Change and Economic performance. Cambridge University Press.

North D., (2005). Understanding the Process of Economic Change. Princeton University Press, trad. fr. Le processus du développement économique, éd. d'Organisation.

Pecqueur B., (2005). Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud, In Antheaume Benoît (ed.), Giraut F. (ed.) Le territoire est mort : vive les territoires ! : Une refabrication au nom du développement. IRD, 2005, p. 295-316

Prévost B. (2011). Le genre dans les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté : de Sen à la Banque mondiale », in Isabelle Guérin et al., Femmes, économie et développement ERES « Sociologie économique », 2011 p. 29-61.

Pretty J. et Ward H., (2001) Social Capital and the Environment. World Development Vol. 29, No. 2, pp. 209±227, 2001.

Putnam R., (2001). Social Capital: Measurement and Consequences. Canadian Journal of Policy Research, 2001.

Putnam R., (1993). The Prosperous Community Social Capital and Public Life. The American Prospect vol. 4, No. 13, March 21, 1993.

Sokoloff K. and Engerman S., (2000). History Lessons: Institutions, Factors Endowments, and Paths of Development. The Journal of Economic Perspectives, Vol. 14, No. 3. Pages 217-232.

Tizaoui H. (2017). La métropolisation de l'industrie tunisienne et le décrochage industriel des régions intérieures . Méditerranée [Online], 124 | 2015.

Tong T., et al., (2013). Evaluating the spatial spillover effects of transportation infrastructure on agricultural output across the United States. Journal of Transport Geography 30 (2013) 47–55.

Woolcock M. (1998). Social Capital and Economic Development: Toward a Theoretical Synthesis and Policy Framework. Theory and Society, Vol. 27, No. 2. (Apr., 1998), pp. 151-208.

Woolcock M., (2000). The place of social capital in understanding social and economic outcomes. Manuscript, the World Bank.

Woolcock M., et Narayan D. (2000). Social Capital: Implications for Development Theory, Research, and Policy. World Bank Research Observer. Vol 15 (2), 2000.

Woolcock M. (2001). The Place of Social Capital in Understanding Social and Economic Outcomes. Canadian Journal of Policy Research, 2001. Volume: 2, Issue: 1, Pages: 11–17

Woolcock M. (2001). Social Capital in Understanding Social and Economic Outcomes. ISUMA. Spring, Printemps 2001.

Zak P., et Knack, S., (2001). Trust and growth. The Economic Journal 111, 295–321.

Zidi F. (2013). Politiques économiques et disparités régionales en Tunisie: une analyse en équilibre général micro simule. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Sorbonne nouvelle-Paris 3.